

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ, QUE:-

As per article 176.1 of the Municipal Code, the financial report and auditors report for 2010 will be filed at the council meeting to be held Tuesday, May 3, 2011 at the Town Hall at 7:30pm.

Selon l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport de vérificateur pour l'année 2010 seront déposés à la réunion du conseil, mardi le 3 mai 2011 à l'Hôtel de Ville à 19h30.

DONNE A BOLTON-OUEST CE 20 jour d'avril DEUX MILLE ONZE.

Secrétaire-trésorière

